



DISTRICT DE L'HERAULT DE FOOTBALL

ZAC Pierresvives – 66 Esplanade de l'Egalité - BP 72500 – 34086 Montpellier Cedex 4
Mail : secretariat@herault.fff.fr Fax : 04.67.15.94.59



MISSIONS LIEES A L'ARBITRAGE SPORTIF

Information de l'officiel

NOM – Prénom :

N° de licence :

Adresse :

Mission / Caractéristique de la rencontre

Date :

N° du match :

Lieu de Déplacement :

Central

Compétition :

Autres Arbitres

Délégué

Match (club recevant / club visiteur) :

Indemnités d'arbitrage exprimées en €

L'indemnité liée à l'arbitrage bénéficie d'une franchise annuelle de contribution dans la limite de 14,5% du PASS soit 6723 € (art L24.6 de la Sécurité Sociale)

"La notion d'arbitrage s'entend à toutes les fonctions gravitant autour de l'arbitrage sportif à savoir, juges, notateurs, évaluateurs, responsables de jury..."

Compétitions	A la charge	Arbitre central	Autres arbitres	Délégué
Championnat Départemental 1 et 2	Club recevant	82€	65€	Club recevant : 36€
Championnat Départemental 3, 4 et 5		76€		61€
Championnat Vétérans			73€	
Championnat Senior Féminines		District		67€
Championnat U19	67€		59€	
Championnat & Play-Off U12/U13, U15, U17 Féminines jusqu'à U18 F	57€		57€	District
Championnat Territoire et Interdistrict	Journée : 103€ ½ journée : 73€			
Beach Soccer				
Futsal				
U13 Pitch	District			
Challenge Jérémie BILHAC				
Evènements divers DISTRICT	Ligue LFO	76€	65€ club demandeur	
Coupe de France (1 ^{er} et 2 ^{ème} Tour)		82€	65€ (1)	District (1)
Coupe de l'Hérault toutes catégories	Club recevant	76€	65€ club demandeur	
Coupe d'Occitanie (tours District)	District	76€	65€ (1)	District (1)
Challenge Maurice MARTIN (G)				
Challenge Maurice BALSAN (Fem)				

(1) A la charge du District sur les tours prévus

Remboursement de frais

	Km parcours	Nombre km remboursés	Coût km	TOTAL
Indemnité km complémentaire (à partir du 81 ^{ème} km)			0,447 €	
Indemnité d'arbitrage				
TOTAL à PAYER				

Signature du bénéficiaire

Payé par le club

OUI

NON